

FIÈVRE APTEUSE,

PAR M. A. MOUQUET,
VÉTÉRINAIRE.

La fièvre apteuse a causé, au commencement de cette année, de grands ennuis dans diverses régions de la France. Étant donné l'isolement dans lequel se trouvent les Ruminants de la Ménagerie du Muséum, on pouvait espérer que la maladie n'apparaîtrait pas dans le Jardin. Il n'en a pas été ainsi :

Le 10 janvier 1920, deux Mouflons à manchettes mâles, adultes, logés dans un parc contigu à celui de deux Hybrides adultes de Mouflon de Corse et de Brebis, étaient trouvés malades. Indolents, souvent couchés, constipés avec selles membranueuses, sans appétit, ils portaient aux lèvres un peu d'écume comme de la mousse de savon. L'examen de la bouche faisait voir un peu d'inflammation locale et, en quelques points, de petites pertes d'épithélium. La région des onglons était et a toujours été sans lésions. La fièvre apteuse étant immédiatement soupçonnée, les mesures de police sanitaire d'usage furent prises en conséquence.

Le 14 au matin, un Mouflon était mort et son compagnon était trouvé porteur d'un apte buccal bien caractérisé. Les deux Hybrides de Mouflon de Corse reconnus également malades (le 10) ont présenté des phénomènes moins accusés; leur sauvagerie a empêché des examens qui auraient pu leur être funestes par suite des manœuvres nécessaires pour une capture.

Le 23 janvier, les survivants pouvaient être considérés comme guéris.

AUTOPSIE DU MOUFFLON MORT. — Lésions de stomatite. Points de muqueuse sans épithélium. Congestion des deux poumons.

Myocarde décoloré. Nombreuses ecchymoses sur les oreillettes très foncées. Nombreuses ecchymoses également sur le péricarde pariétal (cœur tigré).

Foie jaune à aspect dit *cuit*.

Reins très altérés, mous (ou pourrait presque dire diffluent), décolorés; leur capsule se détache avec la plus grande facilité.

Intestins. — Lésions d'entérite légère. Pas d'ulcérations. Ces lésions diverses sont celles de la fièvre apteuse grave à forme septicémique.

CAUSES PROBABLES DE LA CONTAGION. — Vu l'isolement des animaux du Muséum, on peut admettre comme possible le transport du contagé par :

- a.* Des fourrages ayant voyagé dans des wagons contaminés;
- b.* Des sacs de grainetier ayant séjourné dans des étables infestées;
- c.* Des Oiseaux (Moineaux, Pigeons) fréquentant des fumiers de vacheries;
- d.* Des Rats;
- e.* Un bouvier porteur de germes et distribuant du pain aux bêtes.

Les mesures sanitaires qui ont été prises ont empêché l'extension de la maladie dans les autres parcs; les Chameaux, Antilopes, Girafes, etc., ont donc pu être préservés, et il est à espérer qu'une nouvelle apparition du mal n'aura pas lieu.